

## OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

### Discriminations et violences sexistes au travail

**Le 6 mars, L'observatoire départemental contre les violences envers les femmes organise une rencontre sur le thème des discriminations et violences sexistes au travail.**

Les femmes représentent aujourd'hui près de la moitié de la population active, la place des femmes dans la société en a été profondément changée. Cependant, cette féminisation ne s'est pas accompagnée d'un réel recul des inégalités entre les sexes.

Rendre visible la dimension sexuée du chômage, de la précarité, du travail à temps partiel imposé, des écarts de salaire, de l'orientation scolaire, permet de faire reculer la tolérance sociale aux discriminations sexistes. Le monde du travail est marqué par des rapports sociaux d'exploitation et aussi par des rapports de domination des hommes sur les femmes. La lutte contre les violences sexistes, contre les atteintes à la dignité au travail s'inscrit dans ce cadre.

Le harcèlement sexuel, délit puni par la loi, peut entraîner pour les victimes des atteintes graves à leur santé physique et psychique, avec des arrêts de travail prolongés, des démissions.

L'objectif de cette quatrième rencontre est de proposer aux professionnels de la jeunesse, des secteurs sociaux, médicaux, éducatifs, aux juristes, aux professionnels de la formation, de l'inspection du travail, aux militants associatifs et syndicaux, un temps d'échange et de réflexion afin de favoriser le travail en commun de tous les partenaires.

#### 4e rencontre de l'Observatoire départemental contre les violences envers les femmes

Discriminations et violences sexistes au travail

- Quand : Lundi 6 mars à partir de 8h30

- Où : Bourse du Travail - Bobigny

#### Programme

> 8h30 : Accueil

> 9h : Ouverture de la journée par Hervé Bramy, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

> 9h15 : Présentation du bilan de l'Observatoire départemental contre les violences envers les femmes par Ernestine Ronai, chargée de mission

> 9h45 INTRODUCTION

Par Gisèle Halimi, avocate, présidente de l'association Choisir la cause des femmes

> 10h15 : "TOUTES CHOSES INÉGALES..."

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent. Alors que les filles ont rattrapé, voire dépassé, le niveau scolaire des garçons, elles sont davantage au chômage et leurs diplômes sont moins reconnus. Les écarts de salaires restent très importants. Les femmes représentent 80% des personnes travaillant à temps partiel. Les bas salaires sont à 80% des salaires féminins. Alors que des lois pour l'égalité professionnelle existent, quelles pourraient être les mesures volontaristes pour qu'elles soient appliquées ?

Avec Marcel Trillat, réalisateur, Isabelle Puech, sociologue et Isabelle Massard, syndicaliste

> 11h15 : "VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL"

Les violences sexistes ou sexuelles au travail, souvent subies par les femmes sous forme de harcèlement sexuel, sont des atteintes à la dignité au travail. Il s'agit de comportements rétrogrades encouragés par le développement du chômage et de la précarité. Ces violences empêchent la réalisation de l'égalité professionnelle. Le harcèlement sexuel est un délit, les victimes peuvent obtenir justice. Quelles sont les réalités de ces phénomènes ? Quel rôle peut jouer la justice ?

> 12h15 : "HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT MORAL"

Par Sylvie Cromer, sociologue.

> 13h30 : "COMMENT LE DROIT PARVIENT-IL À SES DESTINATAIRES OU COMMENT LES FEMMES PEUVENT CONSTRUIRE ET MOBILISER LEURS DROITS ?"

Par Michel Miné, juriste et professeur associé du droit privé à l'Université de Cergy-Pontoise, membre du comité

consultatif de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

> 14h15 : "COMMENT S'IMPLIQUER DANS DES ACTIONS DE PRÉVENTION ?"

> 17h : CONCLUSION

Par Gilles Garnier, Vice-président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

> 18h30 : "J'AIME TRAVAILLER"

Au Magic Cinéma de Bobigny